



Transfert de dépouille d'un cimetierre à un autre

Par **bouba936**, le **28/02/2011 à 19:43**

Bonjour, je souhaite transférer la dépouille de ma mère décédée en 1985 en région parisienne vers le village où est enterrée sa mère dans le caveau de sa famille; ma sœur est d'accord mais mon père qui est le propriétaire de la concession s'y oppose. Y a t 'il des recours possibles à son refus?

Par **mimi493**, le **28/02/2011 à 19:52**

BJ

Une action en justice mais vous perdrez surement sauf si vous avez des preuves que votre mère désirait être enterrée dans ce village (dans son testament par exemple)

Par **ailes au vent**, le **24/05/2019 à 08:40**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

je voudrais transférer mes défunts parents dans mon caveau ; Je suis la dernière de leurs enfant vivante mais une nièce pas du même nom s'oppose alors qu'ils y'a beaucoup de neveux et nièce portant notre nom de famille s'en désintéresse. Quel sont mes droits

MERCI marque de politesse[smile4]